



chèques cadeaux

**100% ♥
DE VILLE**

Une initiative de la Mairie de Saint-Leu d'Esserent



dossier

Présentation du service Enfance
Primarisation d'écoles

actualités

Mise en place
du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

à la une

La ville lance l'opération
« **CHÈQUE CADEAU
100% CŒUR DE VILLE** »

retour en images



19 juin
Festival des Clochers



26 juin
Parade «L'Envol» & fête foraine



13 & 14 juillet
Fête nationale & feu d'artifice



31 août
Commémoration de la libération de Saint-Leu



28 & 29 août
Cinéma en plein air & journée libre sur les berges



18 & 19 septembre
Fête de la rivière et du patrimoine



5 septembre
Fête des assos



24 septembre
Festival Mosaïque



26 septembre
Carnaval des Possibles



ÉDITO le mot du maire

Voulons-nous un marché de proximité ?

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Vous connaissez l'engagement de l'équipe municipale : maintenir, encourager, voire développer de nombreux services de proximité sur la commune. C'est le cas des services permanents (enfance, culture, sport), des animations temporaires (*fête de la rivière et journées du patrimoine récemment, d'autres à venir - voir agenda*). Dans le domaine commercial, nous lançons une formule originale de chèques cadeaux à dépenser uniquement dans les commerces locaux de proximité (*voir l'article détaillé dans la page ci-contre*).

Dans ce contexte, le marché hebdomadaire de la place de la République reste un point noir. L'indisponibilité récente de certains commerçants, la renonciation récente de certains autres, nous placent en situation difficile. Le prix des emplacements n'en est pas du tout la cause : nous en avons voté la gratuité depuis l'année dernière. Le véritable sujet est que les habitants qui sont tentés de venir ne trouvent pas une offre suffisante de commerçants sur la place, et que les commerçants qui essaient de déplier leur stand ne voient pas assez de clients.

Par conséquent, nous suspendons provisoirement le marché du samedi matin pour les prochaines semaines ou mois. Et nous lançons avec vous une réflexion sur les questions suivantes :

Voulons nous un marché périodique sur Saint-Leu d'Esserent en plus de nos commerçants permanents ? Si oui, avec quelle offre, quelle fréquence, quel jour, quel emplacement ?

À votre disposition pour en parler.

Le Maire,
Frédéric BESSET

SOMMAIRE

retour en images p.2

Festival des Clochers
Parade «L'Envol» & fête foraine
Fête nationale & feu d'artifice
Libération de Saint-Leu
Cinéma en plein air & journée libre
Remise des dictionnaires
Fête des assos
Fête de la rivière et du patrimoine
Festival Mosaïque
Carnaval des Possibles

dossier p.4

Présentation
du service enfance

à la une p.6

Lancement des chèques
cadeaux 100% cœur de ville !

actualités p.7

Mise en place du Conseil
Municipal des Jeunes (CMJ)
Du renouveau au pays
de la baguette !
Logements disponibles
à la Résidence du Parc
Projet de voies douces
Linkcity
Le quartier des Trois Étangs

agenda p.12

CARNET

Naissance

> Eléa DEVEAUX née le 22 mai 2021 > Alyssa CANONNE née le 9 juin 2021
> Maël THOMAS né le 4 juin 2021 > Raphaël DERVILLE né le 8 septembre 2021

Mariages

> Virginie LONGUET & Pascal RENAUD le 10 juillet 2021
> Florence DEGREGZ & Pierre BARTEK le 17 juillet 2021
> Cindy THOUIN & Yann CAMUS le 24 juillet 2021
> Laure LE MONNIER & Louis LECOUTRE le 28 août 2021
> Magali BASTARD & Dominique MOUTON le 28 août 2021
> Hélène LAMY & Guillaume CAMPOS LEON le 28 août 2021
> Clémentine LESCURIÉUX & Florent VENIER le 3 septembre 2021
> Laurine RABAT & Sylvain DE OLIVEIRA le 4 septembre 2021

Décès

> Martine SANTER née POIREL le 22 mai 2021
> Jacqueline DUFAY née SALLES le 27 mai 2021
> Hervé TAGHON le 30 mai 2021
> Jeanne MERCIER le 9 juillet 2021
> Raphaël RAJAOFERA le 15 juillet 2021
> Robert AZELART le 26 juillet 2021
> Pierrette GLOSER née LALLEMENT le 28 juillet 2021
> Eveline JOSSIN le 26 septembre 2021
> Jean-Pierre MAESTRACCI le 10 octobre 2021

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées. Vous pouvez adresser vos éléments par mail à : pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Mairie

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

🌐 www.saintleudesserent.fr

🏠 **Ville de Saint-Leu d'Esserent**

📌 [villesaintleuofficiel](https://www.facebook.com/villesaintleuofficiel)

📍 [saintleudesserent](https://www.instagram.com/saintleudesserent)

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

• Directeur de publication : Frédéric BESSET
• Rédaction : Robin LECLUSE, service communication
• Maquette : Kelly BRETON, service communication
• Photos : service communication de Saint-Leu d'Esserent
• Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
• Tirage : 2200 exemplaires - Dépôt légal à parution

La ville remercie les associations pour leur collaboration.





PRÉSENTATION DU SERVICE ENFANCE

Une trentaine d'agents composent le service Enfance sous la responsabilité de Kelly GAILLAT. Ce sont des animateurs périscolaires et extrascolaires, des ATSEM, qui veillent à la sûreté et à l'épanouissement des enfants dont ils ont la responsabilité.

les missions

L'animation & l'épanouissement

- > Assurer l'accueil et la prise en charge de tous les enfants ;
- > Contribuer à l'éducation des enfants et favoriser la vie en collectivité ;
- > Assurer des animations variées en veillant au respect du matériel, des règles de fonctionnement des locaux et des espaces mis à disposition ;
- > Assurer une surveillance particulière pour les enfants atteints de troubles de la santé, certains ayant un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).



La prise des repas & l'éveil au goût

- > Veiller au bon déroulement du repas ;
- > Contribuer à l'éveil au goût en donnant envie aux enfants afin de diversifier leur alimentation. L'éducation au goût impose à l'éducateur de mettre en place une relation de confiance avec l'enfant. Il participe à développer la capacité de l'enfant à goûter de nouveaux aliments ;
- > Veiller à une consommation correcte des différents plats, sans forcer et sans gâcher.

La sécurité & l'hygiène

- > Veiller à l'hygiène (*lavage des mains...*) et à la sécurité physique, morale et affective des enfants ;
- > Pratiquer les soins élémentaires en cas de blessure légère ou respecter les procédures d'intervention prévues en cas de problème plus grave ;
- > Informer la hiérarchie et les parents de tous les problèmes significatifs rencontrés avec les enfants ;
- > Remplir les diverses formalités administratives (*feuille d'observation, registre infirmerie...*).

KELLY GAILLAT | Responsable du service Enfance depuis 3 ans

Elle coordonne les animateurs répartis sur les différentes écoles, accueil périscolaire et centre de loisirs de la ville. Son objectif est de faire en sorte que ses équipes donnent le meilleur d'elles-mêmes. Elle prépare les plannings de chacun pour optimiser au mieux son service.



Kelly fait également appel à des prestataires extérieurs pour animer certains temps d'activités, par exemple des animations culinaires. Enfin, elle est garante des procédures de sécurité et des normes à appliquer pour veiller à l'intégrité physique et morale de chaque enfant.

Arrivée en juillet 2012 à la mairie, après avoir passé son BAC, Kelly est stagiaire au centre de loisirs en vue d'obtenir son BAFA (*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*). Par la suite, elle devient animatrice en remplacement, puis à temps plein. Forte de cette expérience, elle décide de passer le BAFD (*Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur*) pour devenir référente du centre de loisirs. C'est en décembre 2018 qu'elle devient responsable du service Enfance. Son parcours lui permet aujourd'hui de faire fonctionner son service en maîtrisant les subtilités du métier d'animateur.

Ce qui plaît à Kelly dans ce métier c'est de former et d'accompagner ses équipes pour qu'elles puissent partager des moments avec les enfants, leur transmettre des valeurs et les divertir par un large choix d'animations.

LA PRIMARISATION D'ÉCOLES

à savoir

En cette rentrée scolaire 2021/2022, l'école maternelle Jean-Baptiste Clément et l'école élémentaire du même nom se sont rapprochées pour faire une seule et même école. C'est ce qu'on appelle la primarisation. Une école primaire accueille et scolarise les enfants de 3 à 11 ans, de la toute petite section au CM2.

La nouvelle école primaire formée est composée de 9 classes pour un total de 199 élèves. Madame DEBREYNE est la directrice de l'ensemble. Elle est déchargée à hauteur de 2 jours d'enseignement par semaine. Cela lui permet une plus grande disponibilité pour les tâches administratives de l'école, un meilleur suivi pédagogique personnalisé de chaque enfant, les relations avec les parents et de développer le partenariat avec la mairie.

Cette mutualisation permet aussi de partager le matériel déjà existant entre les différentes classes des deux bâtiments (*ordinateurs, projecteurs...*) ainsi que les équipes éducatives (*remplacements, surveillance...*).



Dès aujourd'hui et dans la perspective de la création du nouveau quartier des Trois Étangs (*site Stradal*), l'ouverture d'une classe supplémentaire est possible sans besoin de travaux.

Pour les représentants de parents d'élèves impliqués, il y a la possibilité de partager l'organisation de fêtes et d'événements de fin d'année. Tous les parents d'élèves peuvent rejoindre une association sur une période d'engagement plus longue.

Désormais, une seule inscription pour l'ensemble de la période primaire est suffisante.

LA VILLE LANCE L'OPÉRATION "CHÈQUE CADEAU 100% CŒUR DE VILLE"

La ville a beaucoup communiqué pendant cette période difficile de façon à vous informer au plus vite des évolutions des différentes mesures mises en place. Pendant cette période, Frédéric BESSET, Maire de Saint-Leu d'Esserent, a également participé à l'attribution des aides de l'Agglomération Creil Sud Oise à destination des entreprises du territoire. De façon à aller encore plus loin dans le soutien à nos commerçants, la ville lance le chèque cadeau 100 % cœur de ville !

un cadeau original & 100% local

En achetant ce chèque, vous faites une **action solidaire** et participez à la dynamique des commerces de proximité. **Seulement 3000 chèques** sont disponibles. Ne manquez pas cette opération pour vous faire plaisir ou offrir un cadeau !

Le chèque 100% cœur de ville est une idée de cadeau simple et pratique à offrir à vos proches ou à vos salariés pour n'importe quelle occasion. C'est aussi un cadeau pour soi-même, il permet de profiter d'une réduction à l'achat et de soutenir les commerces locaux.

où les dépenser ?

L'opération est réservée aux commerces de Saint-Leu d'Esserent possédant une vitrine (*hors artisans et autres services*). Ils seront aussi valables auprès de quelques commerçants du marché lorsqu'il reprendra début 2022. Pour des raisons réglementaires, l'activité bar/tabac n'est pas intégrée au dispositif.

Voici la liste des commerçants participants à l'opération :

BEAUTÉ / BIEN-ÊTRE

- salon de coiffure
 - > Coiff Discount
 - > ND Coiffure
 - > MV Coiff
 - > R Lane coiffure
- onglerie & solarium
 - > KS Sunails
- salon de tatouage
 - > Les maux dans la peau

ARTISANS

- boulangerie & pâtisserie
 - > Boulangerie Bolitt
 - > Boulangerie du Pont
- fleuriste
 - > L'atelier Fée de Fleurs

MARCHÉ LOCAL

- > Textiles, mode & accessoires
- > Maraîcher / primeur
- > Producteur de miel
- > Producteur de savon d'Alep
- > Traiteur concept

COMMERCES

- alimentation générale
 - > Super Champrix
 - > Carrefour express
- opticien
 - > Vision plus
- photographe
 - > Studio photo Elodie Delmas
- articles de pêche
 - > Café des pêcheurs

RESTAURATION

- hôtel & restaurant
 - > Hôtel de l'Oise
- restauration rapide
 - > Istanbul kebab
- brasserie
 - > Le Café de la gare
 - > L'Hardillière

pizzeria

- > Pizzeria Lusitalia
- > Station pizza's
- > Pizza tasty
- > Camion pizza

comment ça marche ?

Lancement de l'opération le 15 novembre.

Les chèques cadeaux ont une valeur de 10€ mais ils sont vendus 8 € à l'accueil de la mairie (*la ville prend en charge les 2€ de différence*). Ils sont valables jusqu'au 30 juin 2022.

Attention, comme pour les tickets restaurant, les commerçants ne vous rendront pas la monnaie sur ces chèques cadeaux, faites l'appoint avec des pièces ou des billets !

Horaires mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30-17h, le samedi de 9h à 12h.
03 44 56 87 00 - chequecadeau@saintleudesserent.fr



à savoir

La liste vous sera également remise en mairie lors de votre achat de chèques cadeaux.

Cette vignette sera apposée sur les vitrines des commerçants participants à l'opération :



MISE EN PLACE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Lors du conseil municipal du 1^{er} juillet 2021, le principe de création d'un conseil municipal des Jeunes a été voté. Les élections se tiendront au début de l'année 2022.



à quoi ça sert ?

Le conseil municipal des Jeunes (C.M.J) est un dispositif de participation à la vie locale pour les enfants et les adolescents. C'est un lieu de réflexion, de discussion, de proposition et d'action pour les jeunes élus.

La participation à la vie publique locale des enfants et des jeunes citoyens est une volonté de la municipalité. Constituant un véritable lieu d'apprentissage des notions de citoyenneté et de démocratie par des élections, le CMJ apporte aux enfants et aux adolescents une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines. Le tout grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus, les services municipaux, les institutions et les associations locales.

Il est fondamental que l'apprentissage de la démocratie commence tôt dans l'existence de l'individu. Cet apprentissage intervient en complément des temps péri et extra scolaires, de l'école et du milieu familial. À l'image d'un conseil municipal d'adultes, les jeunes élus devront donc réfléchir, décider puis exécuter et

mener à bien des actions dans l'intérêt de toute la population, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie de la commune.

La mission première du jeune élu est de représenter les jeunes auprès de la municipalité. Son rôle consiste à être force de propositions pour la réalisation de projets ayant un intérêt pour la vie des lupoviciens.

Doté d'un budget propre voté en conseil municipal, le CMJ fonctionnera en commissions permanentes qui se réuniront régulièrement et pourront développer leurs propres idées et projets selon les commissions suivantes :

- > Communication (*médias*) ;
- > Patrimoine (*culture*) ;
- > Environnement et écologie ;
- > Sports et loisirs ;
- > Solidarité ;
- > Sécurité routière.

LA COMPOSITION DU CMJ

qui peut se présenter ?

Les élèves lupoviciens des classes de CMI, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} des écoles et du collège de la ville peuvent se présenter aux élections du CMJ. Ils doivent être âgés de 9 à 13 ans. Les élèves devront voter pour 6 candidats de leur pôle scolaire (*Raymonde Carbon / JB. Clément / Jules Vallès*). Ce qui veut dire que les élèves de l'école primaire Jean-Baptiste Clément ne pourront pas voter pour des élèves du collège Jules Vallès par exemple, et vice-versa.

Deux sièges de conseillers jeunes sont également disponibles pour les élèves lupoviciens poursuivant leur scolarité en dehors de la ville.

Il y a donc 20 conseillers municipaux jeunes à élire, dont 6 du collège Jules Vallès, 6 de l'école primaire Jean-Baptiste Clément, 6 de l'école élémentaire Raymonde Carbon et 2 faisant leurs études à l'extérieur de la ville.

Les commissions seront composées de titulaires et de suppléants désignés lors de la séance plénière de la mise en place du CMJ à la suite de l'élection.

comment candidater ?

Tous les élèves concernés qui le souhaitent peuvent candidater. Pour cela, ils devront envoyer une vidéo d'environ 30 secondes à l'adresse communication@saintleudesserent.fr entre le 6 et le 17 décembre 2021. Ils devront se présenter (*prénom, nom, école*) et expliquer la principale raison pour laquelle ils se présentent.

combien de temps dure un mandat ?

Un mandat de conseiller municipal jeune dure 2 ans.

DU RENOUVEAU AU PAYS DE LA BAGUETTE !

Cela vous a peut-être échappé mais les deux boulangeries de la ville ont fait peau neuve pendant les vacances d'été.

Boulangerie Bolitt



La boulangerie de la rue des Forges a été rénovée de fond en comble.

Ne la trouvant plus à leur image, plus au goût du jour, Vincent et Laura BOLITT ont fait appel à des entreprises disponibles qui leur ont permis de terminer les travaux en 3 semaines top chrono !

C'est le temps qu'il aura fallu pour refaire toute la devanture, agrandir l'intérieur de la boutique pour gagner environ 12m² d'espace de vente et également redécorer le tout.

Quant à la boulangerie de la rue de l'Hôtel-Dieu, elle a été rachetée.

Propriétaires d'une 1^{ère} affaire à Compiègne, Ali et Abdelhakim AMMARI ont voulu partager leur temps et leur énergie dans une 2^{ème} affaire, cette fois-ci dans notre ville.

Ils ont réembauché la même équipe, renforcée par de nouvelles personnes pour la vente et le fournil. Garder la même qualité et satisfaire les clients est leur priorité.



Boulangerie du Pont

Les deux boulangeries font du « fait-maison » à 100% avec des produits de qualité.

VOIES DOUCES

Il y a 2 ans, la ville rénovait les berges de l'Oise du quai d'Aval en réalisant un gros travail de déboisement et de revalorisation. Depuis, notre service Espaces Verts continue chaque mois l'entretien des berges afin de permettre à chacun de déambuler et de profiter de l'espace nature de la ville.



Plus largement, ce projet s'inscrit dans celui des voies douces de l'Agglomération Creil Sud Oise qui a placé la transformation du paysage des berges de l'Oise parmi les priorités de ses nombreuses actions.

C'est pour célébrer les récentes avancées effectives et perceptibles dans les travaux sur les berges que l'ACSO, associée aux communes de Creil, Saint-Maximin et Saint-Leu d'Esserent, ont organisé « LES ESCALES DE L'OISE », événement fédérateur et convivial composé de plusieurs temps forts de rencontre avec les habitants du territoire. Elles ont pour

objectif de valoriser les réalisations en cours et les projets à venir mais aussi d'inciter les habitants à se réapproprier progressivement ces nouveaux espaces de vie, de circulation et de loisirs, de favoriser le sentiment d'appartenance à un territoire commun par la circulation des publics entre les communes et de mettre en valeur leurs atouts.

« LES ESCALES DE L'OISE » visent également à diffuser largement une image positive et dynamique de l'Agglomération pour ses habitants mais également pour ceux qui souhaiteraient s'y installer ou pour des investisseurs potentiels.

sécurisation

La revalorisation des berges concerne également la sécurité.

Une caméra a été installée cet été non loin de l'entreprise MESSER. En effet, le chemin de halage était régulièrement la cible de dépôts sauvages.

En 2019, **122,58 tonnes de déchets ont été retirés**. Grâce à la vidéoprotection, si de nouveaux dépôts sauvages advenaient, il serait plus simple de retrouver leurs auteurs.



LOGEMENTS DISPONIBLES À LA RÉSIDENCE DU PARC

Logement pour personnes âgées autonomes :

Conditions : avoir 60 ans, être retraité et autonome

> 1 logement pour couple :

40 m² - 466€/mois charges non comprises

> 1 logement individuel :

33 m² - 457€/mois charges non comprises

Logement intergénérationnel :

Condition : être âgé de 18 à 30 ans

> 1 logement pour un couple :

47 m² - 550€/mois charges non comprises

Vous pouvez adresser un courrier au pôle solidarité (avec la grille AGGIR) au 14, Place de la Mairie.
Pour toutes questions : 03 44 56 60 02 - social@saintleudesserent.fr

FUTURE RÉSIDENCE DE L'ABREUVOIR AUX MOINES

Au bout du terrain de l'ancienne sucrerie de Saint-Leu d'Esserent, le long des rives de l'Oise, la société Linkcity Ile-de-France, filiale de développement immobilier de Bouygues Construction, prévoit la réalisation d'un projet d'habitation de trois bâtiments (*un étage et combles*) accueillant 80 logements locatifs sociaux et intermédiaires.



Prenant en compte les contraintes liées à la proximité des voies SNCF au Nord et d'habitations à l'Est, l'organisation du site privilégiera une insertion harmonieuse dans le paysage en intégrant un écran de végétation dense en premier plan face à l'Oise. Ce dernier permettra, notamment par la plantation d'arbres hauts, d'accentuer le caractère verdoyant du bord de rivière.

En vue de s'intégrer à l'environnement immédiat, le parti pris a été de diviser les volumes en plusieurs façades afin de s'adapter à l'architecture locale et à l'échelle à taille humaine du site.

Les bâtiments seront dotés de toitures traditionnelles à deux pentes. Les logements situés en étages bénéficieront de balcons et ceux du rez-de-chaussée de petites terrasses.

Le matériau dominant sera l'enduit, décliné en plusieurs teintes dans les gammes beige, sable ou encore ocre, en rappel aux enduits anciens réalisés au mortier bâtard ou à la chaux.

Toujours dans un souci d'harmonie, des volets en bois de teinte naturelle, à persiennes avec lames à la française, habilleront également

l'ensemble des façades tandis que les toitures seront recouvertes de tuiles plates Beauvoise donnant à l'architecture des lieux un caractère traditionnel.

Afin de faciliter le quotidien des habitants, le site, entièrement résidentielisé, offrira deux places de stationnement par locataire ainsi qu'environ 200 m² de locaux dédiés aux stockages des vélos et poussettes. Cela permettra aux résidents de favoriser des modes de déplacements doux et alternatifs à la voiture pour rejoindre notamment le centre-ville de Saint-Leu d'Esserent.

Les places de stationnement et les 2 000 m² d'espaces verts accueilleront par ailleurs des plantations d'arbres de haute tige d'essence régionale.



à noter

Ces travaux de reconversion de cette friche devraient ainsi **débuter fin 2021/début 2022 et s'achever à l'été 2023.**



DÉGRADATIONS AU PARC DE LA GARENNE

Récemment, de nombreuses dégradations ont eu lieu au Parc de la Garenne : 7 bancs, une dizaine de poubelles et des supports de communication ont été vandalisés. Cela représente un coût de remplacement pour la ville : 5 731 € !

Une caméra de vidéoprotection a été installée pour retrouver les personnes qui réaliseraient de tels actes dans le futur.

La caméra, son installation et le branchement ont également un coût : 12 548 €.



QUARTIER DES TROIS ÉTANGS

Le 24 septembre, a été posée la «première pierre» du futur quartier des Trois Étangs, situé sur l'ancienne friche industriel de l'usine Stradal.

Le maire de la ville Frédéric BESSET, le Président de l'agglomération Creil Sud Oise, Jean-Claude VILLEMAMIN et Jérôme DE SEGOGNE, associé de l'entreprise FULTON en charge du projet, ont fait un discours pour l'occasion. Un premier arbre a ensuite été planté au milieu de la future place du quartier pour symboliser le renouveau de la zone.

Les premiers lots d'immeubles devraient sortir complètement de terre au printemps 2022 pour accueillir les premiers habitants. Une inauguration avec la population sera organisée.



agenda

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Les manifestations sont sujettes à modifications.
Retrouvez l'agenda à jour sur www.saintleudesserent.fr ou notre page Facebook !

octobre

CONTES D'HALLOWEEN

LE 30 OCTOBRE À 17H

Médiathèque

Gratuit

+ expositions de monstres

Par Vincent Gougeat

Réservation : 03 44 56 05 34

Passé sanitaire obligatoire

CINÉMA FRISSON : «CONJURING, LES DOSSIERS WARREN»

LE 30 OCTOBRE À 20H30

Salle Art & Culture

Gratuit

Interdit aux moins de 15 ans

Jeux de lumières & pop corn offert

Réservation : 03 44 56 05 34

Passé sanitaire obligatoire

CINÉ FRISSON
30 OCTOBRE 20H30
AU PROGRAMME :
CONJURING
LES DOSSIERS WARREN
+ jeux de lumières
+ pop corn OFFERT
15 INTERDIT aux
moins de 15 ans
SALLE ART & CULTURE
PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
infos pôle culture :
03 44 56 05 34 | pole.culture@saintleudesserent.fr

novembre

CONTES D'AUTOMNE

LE 6 NOVEMBRE À 11H

Salle Art & Culture

Gratuit

En partenariat avec la Médiathèque

Départementale de l'Oise

Réservation : 03 44 56 05 34

Passé sanitaire obligatoire

CONSEIL MUNICIPAL

LE 9 NOVEMBRE À 20H30

Salle Art & Culture

COMMÉMORATION :

ARMISTICE DE LA GRANDE GUERRE

LE 11 NOVEMBRE À 10H30

Cour de la mairie

CONCERT : «SIESTE ÉLECTRONIQUE»

LE 14 NOVEMBRE À 16H

Salle des Mariages

Gratuit

Par la Grange à Musique dans le

cadre du Festival Haute Fréquence

Informations : 03 44 29 67 03

SPECTACLE DE NOËL

«BOULDI ET BOULDO FÊTENT NOËL
AU CIRQUE»

LE 24 NOVEMBRE À 15H30

Salle Art & Culture

Gratuit

Pour les enfants de 6 mois à 4 ans

Un goûter sera offert aux enfants

Par la compagnie

«Marionnettes Coconut»

Réservation : 03 44 56 60 02

décembre

SPECTACLE PETITE ENFANCE

LE 16 DÉCEMBRE À 9H30

Médiathèque

Gratuit

Pour les enfants de 0 à 3 ans

Par la compagnie

«Croquenotes et faim d'histoires»

Réservation : 03 44 56 05 34

CALENDRIER DE L'AVENT DES ENFANTS

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE

En ligne

Tirage au sort quotidien

Annonce des résultats à la

médiathèque et en ligne sur la page

Facebook de la médiathèque

Informations : 03 44 56 05 34

MAGIE DE NOËL

LE 5 DÉCEMBRE DE 14H À 18H

Coulée verte

Gratuit

Stand photo du Père Noël, animations,

manèges, restauration sucrée, lectures,

ateliers & expositions

Spectacle de feu «Étincelles» à 18H

sur le parking de la Médiathèque

Informations : 03 44 56 05 34

CONSEIL MUNICIPAL

LE 14 DÉCEMBRE À 20H30

Salle Art & Culture

PASS'SPORT CITOYEN & PASS'SPORT DE L'ÉTAT



Le Pass'Sport Citoyen permet aux jeunes isariens de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur leur licence sportive.

Avec cette aide, limitée à deux licences par personne, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Le Pass'Sport Citoyen du Département est cumulable avec le dispositif Pass'Sport de l'État. C'est également une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022. (attention celle-ci est sujette à conditions de ressources)

Rendez-vous sur oise.fr et sports.gouv.fr pour remplir les dossiers d'inscriptions !